

**CORIOLIS
LAVAL**

Votez

SUD



**Ceci n'est
pas un
bulletin
de vote**

14 Octobre

**Election
CE et DP**

Le 14 Octobre, votez faire entendre votre voix

Cher(e) collègue,

Vous allez élire vos représentants au Comité d'entreprise et vos délégués du personnel, c'est à notre sens, un moment fort de la vie de l'entreprise car vous allez en réalité participer à un referendum sur vos conditions de travail : **Stop ou encore ?** Voter Sud, c'est vous donner les moyens d'être défendu et surtout de commencer à vouloir améliorer vos conditions de travail.

Les délégués du personnel siègent mensuellement avec la Direction, qui apporte une réponse écrite aux questions des élus. Cette instance,

est le 1er lieu d'expression des préoccupations des collaborateurs sur leur vie professionnelle quotidienne.

Le comité d'entreprise est l'instance où la Direction présente, une fois par mois, l'actualité économique et sociale de l'entreprise et qui gère les oeuvres sociales. Tous les projets de réorganisation de service, les résultats de l'entreprise, font l'objet d'une présentation afin de recueillir l'avis des membres du CE. C'est bien pour cela, qu'il faut des membres 100% indépendants de la direction.

C'est aussi le résultat de ces élections professionnelles qui déterminera notre représentativité dans l'entreprise. La représentativité fixera aussi l'existence des syndicats avec une barre fatidique à 10%. Depuis la création du site, vous avez pu constater l'engagement de notre représentante syndicale pour la défense de vos problématiques collectives et individuelles.

En votant massivement pour nos candidats, vous renforcerez notre capacité à porter votre parole en créant un rapport de force indispensable, qui nous permettra

Après l'appel du 18 juin, l'arnaque du 19 juin !

Au cours de ces dernières semaines, vous avez été nombreux à interpeler la Représentante de la Section Syndicale **SUD** au sujet des heures de modulation qui devaient vous être payées au plus tard le 31 mai 2010. Suite à l'intervention syndicale de **SUD** le 31 août, la direction nous expliqua que le paiement interviendrait avec la paie de septembre, soit quand même avec un retard de 4 mois.

Travailler plus pour gagner plus chez CORIOLIS aussi, c'est un leurre.

Au cours de ces 4 mois, CORIOLIS a bien sûr profité de nous imposer des récupérations aux uns et autres. Nous n'oublions pas que les heures supplémentaires doivent être majorées de 25 ou 50%, ce qui déplaît sûrement à CORIOLIS LAVAL.

Et si cela était un gros mensonge ?

Ce que la direction n'a pas voulu communiquer, la représentante **SUD** a donc été le chercher. Mensonge par omission ?? Ou dissimulation délibérée ???

La clé, c'est la CFDT qui la détient. Après une enquête minutieuse, le syndicat **SUD** s'est rendu compte que l'entreprise avait menti, et que la CFDT avait quant à elle, dissimulé un accord signé le 19 juin 2009, permettant à la direction de repousser de quatre mois le paiement des heures effectuées, autorisant ainsi l'entreprise à faire récupérer ces heures sans aucune majoration...

Pourquoi ce silence de la CFDT ?

La direction de CORIOLIS protégerait t'elle la CFDT en refusant de faire connaître un

accord qui lui serait plus profitable qu'aux salariés ???

Questions :

Pourquoi la CFDT n'a-t-elle pas informé les salariés de l'existence de cet accord ? La CFDT n'assumerait-elle pas la signature de cet accord ? Pourquoi la direction a-t-elle caché aux salariés l'existence de cet accord ?

Toutes ces questions vous pouvez bien évidemment les poser aux représentants de la CFDT et à vos dirigeants. Pour ce qui est de l'accord, le syndicat **SUD** le tient à votre disposition si des fois, la CFDT persistait à le maintenir caché.

pour SUD, c'est

Les valeurs : de Sud

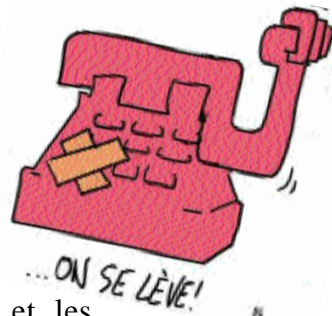
de garantir vos droits. En ces temps de crise financière et d'incertitude économique, C'EST ESSENTIEL.

Toutes les équipes syndicales *Sud* se mobiliseront encore et toujours pour préserver vos droits, en acquérir de nouveaux, en étant force de propositions et de négociations notre critique sera constructive sans parti pris ni préjugé.

**DES LE PREMIER TOUR,
VOTEZ ET FAITES VOTEZ
POUR LES
CANDIDATS(TES) SUD**



Avec le vote *Sud-PTT*, montrons à nos dirigeants que nous ne sommes pas dupes de leur politique et que nous continuerons à nous battre pour nos intérêts collectifs et individuels, pour un autre modèle économique avec pour seul objectif la satisfaction des besoins sociaux.



Solidaires. Statut, nationalité, ethnie, sexe, âge, couleur de peau... autant de différences dont le patronat se sert pour diviser les travailleurs et les peuples et affaiblir leurs capacités de résistance collective. *sud* l'affirme haut et fort : les salarié-es, les chômeurs et les populations du monde entier ont les mêmes intérêts fondamentaux. Nous devons tous défendre nos conditions d'existence face au même système libéral qui transforme la planète en un vaste supermarché où tout, même les besoins les plus élémentaires, les ressources naturelles et les individus, s'achète, se vend, et se jette au gré des aléas boursiers. Cette conviction solidaire est au cœur de notre combat syndical. Elle s'exprime dans l'entreprise par la défense des contractuel-les comme des fonctionnaires, des salarié-es de la maison mère comme de ses filiales. Elle passe aussi dans la société par la lutte contre le chômage, le racisme, le sexisme, pour l'égalité des droits, la défense des services publics, des systèmes de garanties collectives comme les retraites par répartition plus que jamais menacées. Elle fonde enfin notre engagement dans le mouvement contre la mondialisation libérale.







Unitaires. La pluralité syndicale ne doit pas faire obstacle à l'unité. C'est avec les autres syndicats que nous pouvons créer les conditions de mobilisation pour faire aboutir les revendications du personnel.

sud-ptt recherche systématiquement l'unité d'action, privilégiant ce qui rassemble par rapport aux divergences et aux intérêts des boutiques syndicales.

Cette volonté unitaire se prolonge en dehors de l'entreprise. *sud-ptt* est adhérent à *solidaires*, dont plusieurs syndicats ont joué un rôle moteur dans les grands conflits des retraites, de la sécurité sociale, de l'éducation nationale. Nous entretenons également des contacts et animons des mobilisations avec toutes les autres forces syndicales, associations et collectifs qui partagent nos objectifs.

Démocratiques. *Sud* se veut avant tout outil au service du personnel, et veille à placer celui-ci au cœur de la décision et de l'action. D'abord, en publiant systématiquement les informations et les explications les plus précises sur les projets des directions, chacun pouvant ainsi se déterminer en pleine conscience. Ensuite, en refusant de se substituer aux salarié-es : pas de négociations à l'insu du personnel, ni d'accords contre son avis. Enfin, au cours des actions, en soumettant ses propositions au débat et au vote des assemblées générales.

VOS ÉLU-ES S'ENGAGENT :

-  **A PRENDRE PART** de manière lucide, objective et critique aux débats du Comité d'Entreprise et des délégués du personnels.
-  **A RELAYER** les revendications et les luttes, dénoncer les situations injustes pour les personnels du Coriolis.
-  **A INFORMER** des évolutions du groupe et du site en diffusant et en communiquant une information claire, objective et argumentée.
-  **A DEFENDRE** et travailler à l'amélioration des statuts des personnels, leurs conditions de vie et de travail.
-  **A COMBATTRE** les projets qui mettent en péril l'avenir de nos emplois et nos conditions de travail.
-  **A LUTTER** pour la défense de nos droits et pour acquérir de nouveaux acquis sociaux et ce dans l'intérêt de tous les salarié-es sans exception.



Des élu-es porte-voix des personnels

Porte voix ? oui mais démocratiquement !

La démocratie fait parti intégrante de notre identité syndicale, c'est pourquoi nous publions régulièrement des tracts (et pas seulement aux moments des élections). Nos élu-es s'engagent à porter haut et fort vos et nos idées. C'est pour cela, que nos futurs délégués du personnel feront passer régulièrement une feuille afin de relever vos questions (et vos problèmes) pour les réunions mensuels obligatoires avec la direction. En ce qui concerne le comité d'entreprise nous nous engageons à organiser une consultation du personnel sur leurs envies en matière d'oeuvre social (loisir) et surtout de vous informez le plus souvent possible de la situation économique de l'entreprise car pour nous la démocratie commence (aussi) par l'information.

Fédération syndicale SUD-PTT section Coriolis

25/27, rue des Envierges 75020 Paris

Tél : 01 44 62 12 00

mail : sudptt@sudptt.fr

Toute l'information syndicale se trouve sur notre site web :
internet : <http://www.sudptt.org/centresappels>

Les élections CE /DP :

COMMENT ?

En prenant quelques minutes afin de mettre un bulletin dans l'urne.

OU ?

Dans la grande salle de réunion.

QUAND ?

Le Jeudi 14 Octobre de 11H à 18H

Qui ?

L'ensemble des salariés ayant au minim 3 mois d'ancienneté (voir liste des électeurs affichée)